**Questions CFDT CSE du 30/06/2020**

1. La délégation CFDT et certains se demandent si la direction va prendre la décision d’imposer la récupération du jour férié du 15 Août le vendredi ou le lundi, comme cela a déjà été fait auparavant ou si celle-ci va laisser le choix aux agents et l‘encadrement ?

**Réponse : Voir note Intraqual du 26/06/2020**.

1. Concernant la prime qui va être accordée à la fonction publique, la délégation CFDT demande si la direction a des nouvelles ? Car pour les agents de l’Assurance Maladie, cette prime devait être à l’étude.

**Réponse** : **La direction nous a parlé de deux primes concernant la période de crise :**

* **Une prime de 200€ accordée à tous les salariés qui ont travaillés plus de 50% sur la période du 18/03 au 11/05.**
* **Et une prime de 450€ accordée selon certains critères nationaux à définir, cependant la direction nous a indiqué que cela concernerait les cellules de crises tel que « contact covid », mais tout cela nous sera précisé prochainement.**

1. La délégation CFDT et certains agents souhaitent savoir si la neutralisation des plages fixes ainsi que la pause déjeuner de 30 minutes auront-elles vocation à perdurer après la crise sanitaire ?

**Réponse : La direction nous informe qu’à compter du 01 septembre, la pause déjeuner sera ramenée à 45 minutes et que les plages fixes seront de nouveau opérationnelles, de plus la direction nous précise que la pause déjeuner ne sera pas modifier tant que le directeur exercera.**

1. Suite au renoncement de poste par un référent technique sur le Pôle Frais de Santé, les élus CFDT et certains agents aimeraient savoir si la Direction compte procéder au remplacement

de ce dernier ?

**Réponse : La Direction nous informe que cette dernière s’orienterait vers le recrutement d’un animateur d’équipe, de plus au vu du départ du cadre du pôle frais de santé une réflexion est en cours concernant son remplacement.**

1. La délégation CFDT et certains agents demandent à la direction quelle est sa position sur les métiers en relations avec les professionnels de santé, tel que DAM, CIS, CAM, etc ?

**Réponse : La Direction nous informe que pour le moment la reprise « normale » d’activité pour ces métiers ne se fera pas dans l’immédiat étant donné que les professionnels de santé n’ont eu même pas encore reprise totalement leur activité cependant l’activité devrait reprendre petit à petit.**

1. La délégation CFDT demande à la direction un point sur les recrutements en cours.

**Réponse : Recrutement d’un fondé de pouvoir : Christophe DUPONT**

**Recrutement d’un animateur d’équipe au pôle revenus de substitutions : AMARANTHE Mathilde**

**Arrivée de Mme MEISTER Virginie, Directrice Adjointe au 1er juillet.**

1. La délégation CFDT demande à la direction la date de la campagne des points de compétence et des promotions, à savoir si la direction compte distribuer des pas différenciés et si les promotions et points de compétences seront à effet rétroactif ? Si oui à partir de quelle date ?

**Réponse : Les points de compétences sont à la signature et devraient arriver prochainement, vous serez donc informer par votre encadrement ou par mail de l’attribution de ceux-ci et ils seront à effet rétroactif à compter du 01/01/2020.**